



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 2 mai 2016

### **Qualité Tourisme™ : lancement officiel de la campagne de communication digitale 2016 à destination du grand public**

La Direction générale des entreprises (DGE), en collaboration avec Atout France, lance pour la deuxième année consécutive une campagne de promotion digitale de la marque Qualité Tourisme™ afin de développer sa notoriété, mettre en valeur les professionnels engagés dans cette démarche et en faire la référence de la garantie de l'accueil pour les touristes français et étrangers.

Créée à l'initiative de l'Etat, cette marque sélectionne et fédère sous un même symbole les démarches qualité engagées pour la satisfaction des clientèles sur toute la chaîne d'accueil touristique (l'hôtellerie, les résidences de tourisme, les villages de vacances, les campings, la restauration, les cafés et brasseries, les agences de locations saisonnières, les offices de tourisme, les lieux de visite et les activités sportives et de loisirs...). La marque Qualité Tourisme™ est attribuée à près de 6000 professionnels grâce à l'implication d'une soixantaine de [partenaires](#) privés ou institutionnels.

Durant le mois de mai, Qualité Tourisme™ sera présente sur les sites internet de [TripAdvisor](#), et [Voyages-sncf.com](#) au travers de bannières bilingues et animées, menant vers le site internet grand public : [www.qualite-tourisme.gouv.fr](http://www.qualite-tourisme.gouv.fr).

Ce site internet lancé en juin 2015 à l'occasion de la précédente campagne de communication a été visité par des milliers d'internautes français et étrangers. Il permet au grand public de découvrir la marque d'Etat Qualité Tourisme™ et ses valeurs : une marque officielle qui reconnaît et valorise les professionnels engagés pour la satisfaction des touristes sur de nombreuses filières d'activités touristiques. Le site intègre un [moteur de recherche](#) qui permet au grand public de rechercher les établissements marqués et de déposer leurs avis via un questionnaire de satisfaction en ligne.

Pour les partenaires, la DGE met à disposition un kit de communication contenant notamment les supports élaborés en partenariat avec CCI France (flyers et bannières bilingues).

Retrouvez toutes les informations et les documents sur le [site des marques nationales du tourisme](#). Toujours dans un objectif de valorisation, ce site internet sera optimisé en termes d'ergonomie et de navigation dans les prochains mois.



**Sous l'autorité du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, la DGE** élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 500 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

**Contact Presse** : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Alexandra Chapon – 01 79 84 30 58